

les plaisirs DE L'**E**AU! **L**AU!



POLITIQUE D'ANNULATION

Suite à une annulation de cours par Les Plaisirs de l'Eau!, sans reprise proposée, il y a remboursement intégral de la séance annulée dans un délai raisonnable.

Suite à une annulation en cours de session par un candidat ou son représentant, celui-ci est éligible à un remboursement sur présentation d'un avis médical signé par un médecin. La demande doit être acheminée par courriel ou par courrier postal. La date de réception sera considérée comme étant la date officielle de la demande. Le calcul du prorata sera effectué à partir de cette date. Il faut prévoir un délai raisonnable de remboursement. Votre collaboration est appréciée.

FRAIS DE GESTION

Frais pour chaque chèque sans provision : 25\$

Frais pour toute modification à votre facturation : 25\$

Frais d'annulation et de remboursement à partir de 40\$

FACTURE ET REÇU D'IMPÔT

La facture émise fait foi de reçu et acceptée aux fins d'impôt. À conserver.